

Date de création : 22/02/2022
Date de première publication : 22/02/2022
Date de version publiée : 22/02/2022
Date de début de publication : 22/02/2022
Date de fin de publication : 31/01/2023

RECONNAÎTRE LE BAFA COMME UN DISPOSITIF MAJEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

MESURE 14 : L'INTÉGRATION DES FORMATIONS BAFA/BAFD DANS LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES

En tant que porte d'entrée vers des métiers porteurs de sens, la formation BAFA sera inscrite parmi les formations reconnues dans le cadre du Contrat d'engagement jeunes dès sa mise en oeuvre en mars 2022. Dans ce cadre, des expérimentations seront menées avec des organismes de formation pour organiser des sessions de formation et de stage pratique hors temps de congés scolaires à destination spécifiquement des jeunes non-scolarisés.

FICHIERS SOURCES

[Dossier de presse](#)